

OD
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES AIDES
FINANCIERES



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le

03 AOUT 2021

N°2021-11044 /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF/OGD

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), a l'honneur de porter à la connaissance **des lauréats du baccalauréat de la session de 2021, pupilles de la nation** que l'Etat burkinabé offre **des bourses nationales de cycle licence pour des études au Burkina Faso au titre de l'année académique 2021-2022.**

Les candidats à ces bourses peuvent soumettre leur dossier de demande sur la plateforme CAMPUSFASO à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Pour la procédure, chaque candidat doit obligatoirement :

- **créer un compte INE (Identifiant National d'étudiant) avec un mot de passe ;**
- **puis se connecter ;**
- **ensuite, cliquer sur la rubrique bourse pour commencer la soumission de son dossier de candidature.**

Le nombre de bourses est de cinq (05).

I- CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Peuvent faire acte de candidature, les lauréats remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat session 2021 ;

- être âgé de **22 ans** au plus au 31 décembre 2021 pour les bacheliers des séries A, C, D, E, G1, G2, F1, F2, F3, F4;
- être âgé de **23 ans** au plus au 31 décembre 2021 pour les bacheliers des baccalauréats professionnels ;
- être un enfant d'un militaire, d'un sapeur-pompier civil, d'un fonctionnaire de police nationale, de la police municipale, de la sécurité pénitentiaire, de la douane, des eaux et forêts, tué ou décédé des suites d'une blessure du fait d'un acte d'agression survenu :
 - au cours de l'accomplissement d'une mission de guerre, d'une mission lors d'un conflit interne ou d'une mission sur un théâtre d'opérations extérieures ;
 - au cours de l'accomplissement d'une mission de sécurité publique,
 - lors de séances de formation ou d'exercice opérationnel ;
- être un enfant de personnel civil et militaire de l'Etat participant aux opérations de recherche, de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des munitions de guerre et engins explosifs, tué pendant ces opérations ou décédé des suites d'une blessure reçue du fait desdites opérations ;
- être un enfant de personnel civil et militaire de l'Etat participant aux opérations de recherche et de sauvetage, tué pendant ces opérations ou décédé des suites d'une blessure reçue du fait desdites opérations ;
- être un enfant d'une personne participant aux missions susmentionnées sous la responsabilité des agents de l'Etat concernés, tuée ou décédée des suites d'une blessure reçue du fait de l'accomplissement de ces missions.

II- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- 1- une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- 2- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2021;
- 3- une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat, session de 2021;
- 4- un certificat ou un constat de décès du ou des parents tué(s) ou décédé(s).

*Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme du **10 au 25 août 2021 au plus tard à 23h59 min.***

NB :

- tout dossier incomplet est irrecevable ;
- la bourse de cycle licence est exclusivement décernée pour des études dans les universités publiques et institutions privées d'enseignement supérieur conventionnées du Burkina Faso ;
- le classement des établissements privés effectué par le ministère en charge de l'enseignement supérieur sera également pris en compte.

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Mahamadou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques